



## Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2020

### **FTPA annonce la nomination de quatre Counsels : Hélène Huet, Romain Lantourne, Pierre Lumeau et Emma Pinar Turgut**

**Le cabinet d'avocats FTPA a le plaisir d'annoncer la nomination d'Hélène Huet, Pierre Lumeau, Romain Lantourne et Emma Pinar Turgut en qualité de Counsels.**

Avocat au Barreau de Paris depuis 2009, **Hélène Huet** a exercé au sein de deux cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle avant de rejoindre FTPA. Elle accompagne des Clients français et internationaux, tant en conseil qu'en contentieux, dans toutes leurs problématiques liées aux droits de propriété intellectuelle. Elle intervient notamment en droit des marques, brevets, dessins et modèles, noms de domaine, droits d'auteurs, appellations d'origine, concurrence déloyale et parasitaire, droit des nouvelles technologies, ainsi que dans des conflits liés aux noms patronymiques.

**Hélène Huet** est titulaire d'un Master of Laws (LL.M.) de l'American University, Washington College of Law (Etats-Unis), et d'un Master 2 Propriété Industrielle de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2015, **Romain Lantourne** intervient principalement en matière d'entreprises en difficulté, de contentieux et de fiducie. Il conseille essentiellement des entreprises dans leurs restructurations opérationnelles ou financières, dans le cadre de procédures amiables et collectives, des actionnaires dans la recherche de solutions pour leurs filiales en difficulté, des candidats repreneurs dans leurs projets de reprise, ainsi que des administrateurs et mandataires judiciaires dans le déroulement des procédures collectives. En matière de fiducie, il accompagne les constituants, les bénéficiaires et leurs Conseils dans la structuration, la mise en œuvre et l'exécution de schémas fiduciaires aux fins de gestion et de sûreté. A cet égard, il fait partie de l'équipe pédagogique du Diplôme universitaire (DU) Fiducie de l'Université d'Orléans.

**Romain Lantourne** est titulaire d'un Master 2 Droit des Affaires (2012) de l'Université Paris-Dauphine et d'un Master 1 Droit des Affaires et Fiscalité (2011) délivré par l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2013, **Pierre Lumeau** intervient principalement en droit des sociétés et fusions-acquisitions. À ce titre, il est amené à conseiller des groupes français et internationaux dans le cadre d'opérations d'acquisition et de cession, nationales ou transfrontalières, ainsi que de restructurations (fusions, scissions, apports partiels d'actifs). Amateur de nouvelles technologies, il conseille régulièrement des start-ups françaises dans le cadre de leur développement quotidien et de leurs opérations de levée de fonds.

**Pierre Lumeau** est titulaire d'un Master 2 en Droit de l'entreprise et des affaires et d'un DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) délivrés par l'Université de Poitiers. Il est également titulaire d'un Certificat d'Etudes spécialisées en Droit des Sociétés délivré par l'Université de Montpellier. Il intervient dans le cadre des enseignements du DJCE de Poitiers depuis 2015.

Avocat aux Barreaux de Paris (2013) et d'Ankara (2003), **Emma Pinar Turgut** intervient principalement en droit commercial, tant en conseil qu'en contentieux. Elle a acquis une expérience significative en défendant les intérêts des entreprises étrangères dans la mise en place de leur stratégie d'implantation en France. Dans ce cadre, elle offre son assistance pour la création de sociétés, la négociation de contrats commerciaux, les questions de mobilité internationale, notamment dans les secteurs de la distribution et des transports. Elle intervient également pour le compte de groupes français ou étrangers dans la gestion précontentieuse et contentieuse de litiges dans le domaine du droit des affaires et du droit de la consommation, mais aussi dans le cadre des procédures de prévention, sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire. Sa pratique couvre aussi les procédures civiles d'exécution en France, pour les groupes internationaux. Elle est responsable du Desk Turquie au sein de FTPA.

**Emma Pinar Turgut** est titulaire d'un LL.M. de Droit Français et de Droit Européen des affaires obtenu à l'Université Paris I- Panthéon Sorbonne et d'un Master en Droit Privé – Droit du Travail Européen de l'Université d'Ankara.

#### A propos de FTPA :

**Indépendant** par essence, FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats français, qui a su conserver son autonomie et un sens aigu de la stratégie au service de ses Clients.

**Créatif** : depuis près de 50 ans, FTPA a fait de la complémentarité des individus et des parcours sa première richesse, et réunit aujourd'hui une équipe de plus de 60 avocats aux compétences complémentaires. Cette identité forte permet au cabinet de cerner au plus près les problématiques de ses Clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, start-ups, particuliers, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

**Novateur** : pragmatiques avant tout, les avocats du cabinet FTPA s'adaptent en permanence aux évolutions technologiques et culturelles des différents secteurs d'activité de leurs Clients, pour mieux anticiper et relever les défis de demain.

#### Contact presse :

**ELIOTT & MARKUS**

Ezgi Ozen

Tel : 01 53 41 41 92 / [e.ozen@elliott-markus.com](mailto:e.ozen@elliott-markus.com)